



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 23 Juillet 2020

COMPTE-RENDU

Présents	9	Frédéric GUIBERTI, Gilles VANDERMARLIERE, Emmanuelle AHYI-SENA, Yves CLAUS, Sophie GADAT, Mathilde THIERY, Gilles BERLIER, Thibault BONTRON, Sébastien FORTIER,
Pouvoirs	1	Alexandra BALENO a donné procuration à E AHYI-SENA
Absente Excusée	1	Sarah ANTOINE

1- Election d'un délégué au SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique)

Le SYANE sollicite le Conseil Municipal pour élire un délégué qui représentera la Commune de Saxel. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur Frédéric GUIBERTI, délégué pour le SYANE.

2- Réévaluation des loyers du Gîte situé Route de la Salle

Monsieur le Maire propose de réajuster et uniformiser les montants des deux loyers du gîte en intégrant une partie des charges de l'entretien du terrain attenant.

A ce jour, Madame Arlette LOISON, locataire du gîte gauche paie un loyer de 450 € et Monsieur Gérard COURBET, locataire du gîte droit paie un loyer de 470 € pour surface habitable égale.

Monsieur le Maire propose de fixer à 30 € par mois les charges d'entretien pour Mme LOISON et 10 € pour Monsieur COURBET.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE La proposition de Monsieur le Maire

FIXE Les charges d'entretien du terrain attenant à 30 € pour Madame LOISON et 10 € à Monsieur COURBET et ainsi réajuster les deux loyers à 480 € par mois.

3- Vente d'un four (anciennement situé à Super Saxel)

Monsieur le Maire propose de vendre un ancien four actuellement stocké au garage communal. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de vendre l'ancien four au prix de 1.000 € à Monsieur Sylvain FILLARD demeurant Chez Maxi, 1684 route du Col 74420 SAXEL

4- Commission d'appel d'offres (3 membres du Conseil Municipal et 3 Suppléants) – Annule et remplace la délibération du 4 Juin 2020

Lors de la séance municipale du 4 juin dernier, il a été décidé que l'ensemble de l'équipe municipale prendrait les décisions relatives aux appels d'offres. Cependant, au titre du contrôle de légalité, la Préfecture impose la nomination de 3 titulaires et 3 suppléants. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DESIGNE 3 titulaires : Emmanuelle AHYI-SENA, Gilles VANDERMARLIERE, Sébastien FORTIER

DESIGNE 3 suppléants : Yves CLAUS, Mathilde THIERY, Gilles BERLIER

5- Ligne de Trésorerie

Monsieur Le Maire propose au Conseil municipal de contracter auprès d'un Etablissement bancaire une ouverture de crédit à court terme, de 70.000 Euros à rembourser en septembre 2021, destinée à faciliter l'exécution budgétaire et pallier une éventuelle insuffisance temporaire de liquidité due notamment aux projets en cours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de demander au CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE l'attribution d'une ligne de crédit à court terme, d'un montant maximum de 70.000 euros remboursable en septembre 2021.

Les utilisations de ce concours seront remboursées au gré de la Commune, et au plus tard à l'échéance.

PREND L'ENGAGEMENT :

- d'utiliser ce concours pour faciliter l'exécution budgétaire,
- d'affecter les ressources procurées par ce concours, en trésorerie (hors budget).
- de créer et de mettre en recouvrement, pendant toute la durée du court terme, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des intérêts et le remboursement des fonds utilisés.

CONFERE, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire de la Commune pour la réalisation de ce concours, la signature du contrat à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

6- Budget Prévisionnel 2020

Monsieur Maire expose en séance le détail du Budget Primitif pour 2020, invite le Conseil Municipal à faire part d'éventuelles modifications à apporter. A l'issue du débat, celui-ci s'équilibre à 436 535 € en section de fonctionnement et à 587 058.44 € en section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2019					
	Fonctionnement	Dépenses			Recettes
11	Charges à caractère général	240 153.00	02	Excédent antérieur	0
12	Charges de personnel	57 800.00	13	Atténuation charges	0
14	Atténuations de produits	12 828.00	42	Opérations d'ordre (1)	11 889.00
23	Virement à la sect d'inves	0	70	Produits des services	40 548.00
42	Opérations d'ordre	41 150.00	73	Impôts et Taxes	180 332.00
65	Autres charges gestion courante	49 940.00	74	Dotations et Participations	185 711.00
66	Charges financière	30 664.00	75	Autres Produits (gest cour)	18 055.00
67	Charges exceptionnelles	4 000.00			
		436.535.00			436 535.00

	Investissement	Dépenses			Recettes
01	Solde Exécution d'invest. Reporté	189 692.44	24	Produits cessions	210 959.21
40	Opération d'ordre (1)	11 889.00	40	Opération d'ordre	41 150.00
41	Opération Patrimoniale	107 760.00	41	Opération Patrimoniale	107 760.00
16	Remboursement d'emprunts	98 026.00	10	Dotations fonds	199 291.23
20	Immobilisations incorporelles	31 500.00	13	Subventions d'invest	27 898.00
21	Immobilisations corporelles	145 191.00			
23	Immobilisations en cours	3 000.00			
		587 058.44			587 058.44

7- SUBVENTION

Monsieur Le Maire présente le courrier de la Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie demandant une participation financière suite à l'achat d'un groupe électrogène et demande au Conseil Municipal de se prononcer,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'allouer une subvention de 500 €.

Fin de Séance : 21h30

Le Secrétaire de Séance

Thibault BONTRON

Le Maire

Frédéric GUIBERTI

